

ARRETE DU 17 FEVRIER 1989

Mesures de protection des espèces animales représentées dans le département de la Réunion.

(J.O. du 24/3)

Article 1^{er}.

• Sont interdits en tout temps sur tout le territoire du département de la Réunion la destruction ou l'enlèvement des œufs, des larves et des nymphes, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la conservation aux fins de collection des insectes d'espèces suivantes, ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat:

TAXONOMIE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	SYNONYME
Papilionidés	<i>Papilio phorbanta</i> .		
Nymphalidés	<i>Antanartia barbanica</i> .		

Article 2.

• Sont interdits en tout temps sur tout le territoire du département de la Réunion, la destruction ou l'enlèvement des œufs, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des reptiles d'espèces suivantes ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat:

TAXONOMIE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	SYNONYME
Sauriens			
Geckonidés	<i>Phelsuma ornata</i> .	Phelsume ornée.	Lézard vert.
	<i>Phelsuma borbonica</i> .	Phelsume de Bourbon.	Endormi.
Chamaéléonidés	<i>Chamaeleo pardalis</i> .	Caméléon panthère.	

Article 3.

• Sont interdits en tout temps sur tout le territoire de la Réunion, la destruction et l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des oiseaux d'espèces non domestiques suivantes ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat:

TAXONOMIE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	SYNONYME
Procellariiformes			
Diomédéidés	<i>Diomedea chlororhyncos</i> .	Albatros à bec jaune.	Albatros.
Procellariidés	<i>Puffinus l'herminieri</i> .	Petit Puffin de Baillon.	Fouquet.
	<i>Puffinus pacificus</i> .	Puffin du Pacifique.	Fouquet.
	<i>Pterodroma aterrima</i> .	Pétrel noir.	Fouquet.
	<i>Pterodroma baraui</i> .	Pétrel de Barau.	Taille vent.
	<i>Oceanites oceanicus</i> .	Pétrel océanite.	
	<i>Macronectes giganteus</i> .	Pétrel géant antarctique.	
	<i>Macronectes halli</i> .	Pétrel géant subantarctique.	
Pélicaniformes			
Phaethonidés	<i>Phaethon lepturus</i> .	Paille en queue.	Paille en queue.
Ciconiiformes			
Ardéidés	<i>Ardeola striata</i> (syn. <i>Butorides striatus</i>).	Blongios vert.	
	<i>Egretta ibis</i> (syn. <i>Bubulcus ibis</i>).	Héron garde-boeuf.	
Falconiformes			
Accipitridés	<i>Circus maillardi</i> .	Busard de Maillard.	Papangue, Pied jaune.
Falconidés	<i>Falco concolor</i> .	Faucon concolor.	
Charadriiformes			
Glaréolidés	<i>Glaucala maldivarum</i> .	Glaréole des Maldives.	Glaréole.

TAXONOMIE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	SYNONYME
Glaréolidés	<i>Glareola ocularis.</i>	Glaréole de Madagascar.	Glaréole.
Charadriidés	<i>Arenaria interpres.</i> <i>Tringa hypoleuca.</i> <i>Calidris alba.</i> <i>Calidris ferruginea.</i> <i>Charadrius leschenaulti.</i> <i>Charadrius hiaticula.</i> <i>Xenus cinereus.</i>	Tournepie. Chevalier guignette. Bécasseau sanderling. Bécasseau cocorli. Gravelot de Leschenault. Grand gravelot. Bargette de Tereck.	Tournepie. Chevalier guignette. Sanderling.
Siercorariidés	<i>Catharacta skua.</i>	Grand labbe.	Étrangleur assassin.
Loridés	<i>Anous stolidus.</i> <i>Anous tenuirostris.</i> <i>Sterna fuscata.</i> <i>Sterna anaethetus.</i> <i>Sterna dougalli.</i>	Noddi niais. Noddi à bec grêle. Sterne fuligineuse. Sterne bridée. Sterne de Dougall.	Macoua, Mouette. Gaulette. Gaulette. Gaulette.
Columbiformes			
Columbidés	<i>Streptopelia picturata.</i>	Tourterelle magalche.	Romier, Tourterelle malgache.
Apodiformes			
Apodidés	<i>Collocalia francica.</i>	Salangane des Mascareignes.	
Coraciiformes			
Coraciidés	<i>Eurystomus glaucurus.</i>	Rolle de Madagascar.	Rolle.
Passériformes			
Hirundinidés	<i>Phedina borbonica.</i>	Hirondelle de Bourbon.	Hirondelle, Grande hirondelle.
Campéphagidés	<i>Coracina newtoni.</i>	Échenilleur de la Réunion.	Tuituit.
Pycnonotidés	<i>Hypsipetes borbonica.</i>	Bulbul de la Réunion.	Merle.
Muscicapidés	<i>Terpsiphane bourbonnensis.</i>	Gobe-mouches de Paradis (<i>Terpsiphane de Bourbon</i>).	Oiseau la Vierge, Chakouat.
Zosteropidés	<i>Saxicola tectes.</i> <i>Zosterops borbonica.</i> <i>Zosterops olivacea.</i>	Traquet de la Réunion. Oiseau lunettes gris. Oiseau lunettes vert.	Tectec. Oiseau blanc. Oiseau vert.
Gruiformes			
Rallidés	<i>Gallinula chloropus.</i>	Poule d'eau.	Poule d'eau.

Article 4.

• Sont interdits en tout temps sur le territoire du département de la Réunion la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat:

TAXONOMIE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	SYNONYME
Chiroptères			
Molossidés	<i>Tadarida acetabulosa.</i>	Molosse.	
Emballonuridés	<i>Taphozous mauritianus.</i>	Taphien de Maurice.	
Ptérupidés	<i>Pteropus niger.</i>	Rousette noire.	